

ESADMM CA 17/07/19

Reçu le

Délibération n° DELIB_10_RH_19_07_17_TAB_EFF_PJ1



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

: 184 avenue de Luminy
: CS 70912
: 13288 Marseille Cedex 9
: T 04 91 82 83 10
: F 04 91 82 83 11
: www.esadmm.fr

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE – MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Tableau des effectifs
Pièce jointe n°1**

Conseil d'Administration

Séance du 17 juillet 2019

Délibération n° DELIB_10_RH_19_07_17_TAB_EFF_PJ1

Le tableau des effectifs est modifié dans les conditions précisées ci-dessous au vu de :

- La nécessité de donner aux services les moyens humains pour mener à bien les missions de l'ESADMM ;
- La nécessaire évolution de l'organisation des services de l'ESADMM ;

1) Tableau de suivi des transformations de postes

TABLEAU DE SUIVI DES TRANSFORMATIONS DE POSTES			
CRÉATION Intitulé du poste	CRÉATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
1 coordinatrice des enseignements et de la vie étudiante	Rédacteur principal 2ème classe	Rédacteur en rédacteur principal 2ème classe	4b
1 Responsable Hygiène et Sécurité	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise en agent de maîtrise principal	4b
2 professeurs d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	Professeurs d'enseignement artistique de classe normale en professeurs d'enseignement artistique hors classe	4b
1 assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe en assistant	4b

TABLEAU DE SUIVI DES TRANSFORMATIONS DE POSTES			
CRÉATION Intitulé du poste	CRÉATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
	1ere classe	d'enseignement artistique principal 1ère classe.	
1 assistant spécifique à temps complet (20h hebdomadaire)	Assistant spécifique (en référence au grade d'assistant d'enseignement artistique)	Transformation d'un assistant spécifique à temps non complet (10h hebdomadaire - 50%) en assistant spécifique à temps complet (100%).	3
1 professeur d'enseignement artistique (dessin)	1 professeur d'enseignement artistique à temps non complet (75% cad 12h hebdomadaire)	Transformation d'un professeur d'enseignement artistique à temps non complet (50% cad 8h hebdomadaire) en professeur d'enseignement artistique à temps non complet (75% cad 12h hebdomadaire).	3
1 professeur d'anglais	1 professeur d'enseignement artistique à temps non complet (75% cad 12h hebdomadaire)	Transformation d'un professeur d'enseignement artistique à temps non complet (56% cad 9h hebdomadaire) en professeur d'enseignement artistique à temps non complet (75% cad 12h hebdomadaire)	3
1 professeur d'enseignement artistique (réseau cinéma)	1 professeur d'enseignement artistique à temps complet (25% cad 4h hebdomadaire)	Transformation d'un professeur d'enseignement artistique à temps non complet (100% cad 16h hebdomadaire) en professeur d'enseignement artistique à temps non complet (25% cad 4h hebdomadaire)	3

2) Tableau de suivi des créations de poste :

TABEAU DE SUIVI DES CREATIONS DE POSTES			
CREATION Intitulé du poste	CREATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
ras			

3) Synthèse des créations / suppressions :

Motif des créations / suppressions de poste		
CODE	Motif	Nombre
1	Création nette de poste	0
2	Transfert d'un poste d'une direction/service à un autre	0
3	Transformation d'un poste liée à l'évolution du besoin d'un service	4
4	Transformation d'un poste sans changement de sa nature et de sa fonction	0
4a	Transformation d'un poste suite à la réussite à un concours	0
4b	Transformation d'un poste suite à un avancement de grade ou promotion interne	5
4c	Transformation d'un poste suite à mobilité interne d'un agent	0
4d	Transformation d'un poste suite à un recrutement externe (mise en stage, mutation, détachement ou contrat)	0
4e	Transformation d'un poste pour mise en conformité du grade pour un futur recrutement	0
5	Suppression nette de poste	0

4) Tableau des emplois permanents

Filière / grade	Création	Suppression
	Nombre	Nombre
Rédacteur	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	1	0
Assistant spécifique à temps non complet (10h hebdomadaire)	0	1
Assistant spécifique à temps complet (20h hebdomadaire)	1	0
Agent de maîtrise	0	1
Agent de maîtrise principal	1	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale TNC 100%	0	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale TNC 25%	1	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale TNC 50%	0	2
Professeur d'enseignement artistique de classe normale TNC 75%	2	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	0	2
Professeur d'enseignement artistique hors classe	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1	0
TOTAL	9	9

5) Tableau des emplois non permanents

Filière / grade	Création	Suppression
	Nombre	Nombre
ras		
TOTAL:	0	0

6) Tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est joint en pièce jointe n°2.

Pour les recrutements cités ci-dessus (création ou transformation), l'ESADMM recrutera prioritairement des agents titulaires, conformément au statut de la fonction publique territoriale.

En cas d'impossibilité de recrutement d'un agent titulaire (nature des fonctions, candidature infructueuse ou besoin du service), l'ESADMM peut recruter des agents non titulaires de droit public. Ils seront rémunérés sur la base de l'échelle indiciaire prévue par le grade de recrutement.

7) Fiches de poste / déclarations de vacance de poste :

La fiche de poste suivante fait l'objet d'une modification dans le cadre d'un futur recrutement au sein du Secrétariat Général (poste créé dans le cadre de la réorganisation des services en 2018) :

- Assistant Affaires Générales/ Ressources Humaines (PJ n°3) ;

Accusé de réception en préfecture

Reçu le

